Gemeng ËLWEN
TROISVIERGES

AVIS

Conformément à l'article 9.2, alinéa 2, de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le public est informé par affichage **(pendant 15 jours)** à la maison communale que ;

la SARL OTIS LUXEMBOURG a introduit une demande auprès de l'Inspection du Travail et des Mines – Division des établissements classés, 3, rue des Primeurs, L-2361 Strassen, relative à l'exploitation d'un ascenseur à 4, am Duarref à Basbellain, pour le compte de Madame Martine WEINANDY.

Le dossier est enregistré sous le numéro **3A/2025/2890/187.**

Troisvierges, le 12 septembre 2025
le bourgmestre, pour le secrétaire
signé Edy MERTENS,

ADMINISTRATION COMMUNALE ★ TROISVIERGES ★

Transmis à Monsieur le Directeur de l'Inspection du Travail et des Mines – Services des établissements classés – B.P. 27, L-2010 Luxembourg.

Troisvierges, le 12 septembre 2025
le bourgmestre pour le secrétaire
signé Edy Mertens

ADMINISTRATION COMMUNALE ★ TROISVIERGES ★

(à enlever le 29 septembre 2025)

BP 9
L – 9901 TROISVIERGES

9-11 Grand-rue
L – 9905 TROISVIERGES

Tél. : 99 80 50-1
Fax. : 99 80 50 255